

MUSÉES ROYAUX

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier relatif à un tableau par Robert, présentation Ministérielle par M. T. Decot.

No 4051

Tableau par Robert = Invenio. 105 Mr. J^e Decol

Muscle 24 8^e 1891

a Mon Frère J. C. P.
a Jamet

Je vous prie de bien vouloir
vous faire connaître par
la circulation de L.C.P.
à Paris et par ailleurs
la circulation ~~par la~~
~~circulation de L.C.P.~~ des
affaires général avec
Robert, entente "un
Regret, et par vous
avec effet de cela,
~~à la fin~~ par la
circulation de L.C.P.,
par M. L. de 27 C.

Minist. de l'agriculture
de T. P. & de B.

L. L. M., ge. was
 tenar, Mow, i. V. A.
 di. p. t. r., p. m. e. b.
 V. A. r., A. t. t. L. A. m.
 d. a. v. i. p. i. n., a. s.
 P. a. l. i. s. d. B. A. f. u. s.
 d. M. a. r. i. n. o. 7 /

Smith

P. L. C. A.
Wm
by
[Signature]

Paris le 24th 8th 1897

à Monsieur le Ministre,
de l'Agriculture de T^l
et des B. A.
W

Par V^{tr}. dépôt du 12
C^{te} (art 3) des B. A.
N^o 26390 / à l'égale
Pour avoir l'honneur
de vous dire, pour vous
bien demander l'avis
de la Com^{te} Sup^{te} sur
le Valeur artistique &
le prix d'un tableau
M^{rs}. Robert représentant
un Min^{re} en costume
platon & que M^{rs}

Restant Doct propri-
taire & journal Mr de
Cler pour les collections
de l'Etat ~~de Paris~~

L'abbé gai
M. L. Minich
et pour la Vigne de l'Etat.

d'un autre plan impor-
tant de l'art. t. et pour
de M. de Gaud

M. de Gaud
art. t. qui ne louchent
~~de l'Etat~~ le prix de
10.000 £ qui en demandent
le propriétaire M. de Gaud
et. de l'Etat de l'Etat.

Par un acte fait
à Paris le 10
C'est à l'Etat

M. L. Minich, le
délivré par un acte
de l'Etat

M. L. Minich

O. L. C. D.

de l'Etat de l'Etat
signé (Etat)

L'Etat
M. de Gaud

de l'Etat de l'Etat

Paris le 27 Octobre 1895

Messieurs,

Ayant été autorisé par Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Travaux publics et des Beaux-Arts par lettre du 12 octobre courant (n° 26396) à vous soumettre mon tableau signé par Alexandre Robert, j'ai l'honneur de vous le remettre. Cette œuvre d'art intitulée "Un regret" est une des meilleures de l'artiste. Je la lui ai achetée à lui même et à l'époque de la maturité de son talent.

Après avoir pris l'avis d'hommes compétents, je ne crois pas exagérer sa valeur en vous en offrant l'acquisition pour la somme de dix mille francs. Peut être même vaut-elle davantage. Dans tous les cas je m'en réfère sur ce point à l'appréciation loyale de la Commission. Je lui fournis une base : elle voudra bien donner son avis. Nous pourrons ensuite nous mettre d'accord sur le prix d'acquisition.

Dans l'espoir et d'être honoré d'une prompte

Réponse je vous prie d'agréer, Messieurs,
l'assurance de ma haute considération

J. Decot

À Messieurs les Membres de la Commission
du Musée des Beaux Arts.

Propriétaire du tableau,
M^r Florestan Decot à
Yvetot.

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.

—
—
DIRECTION
de
Beaux-Arts.

N° 26390.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

—
ANNEXE.
—
SOMMAIRE

Bruxelles, le 12 octobre

1895.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai autorisé M. Florestan Decot, propriétaire, à Jumet, à soumettre à votre examen, en vue de son acquisition éventuelle pour les collections de l'Etat, un tableau d'Alex. Robert, représentant un moine en contemplation.

Vous voudrez bien, Messieurs, m'informer de votre appréciation sur l'oeuvre de feu Robert, ainsi que sur le prix qu'en demande son propriétaire.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



1895.-28.- Imp. E. Daem. - 1257.

*A la Commission directrice des Musées de
peinture et de sculpture de l'Etat.*